

18 oct 2019 -17:13

Conseil des ministres du 18 octobre 2019

Un Conseil des ministres a eu lieu selon la procédure électronique le vendredi 18 octobre 2019, sous la présidence du Premier ministre Charles Michel.

Le Conseil des ministres a pris les décisions suivantes :

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

18 oct 2019 -17:13

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2019

Accès aux ressources génétiques et au partage des avantages découlant de leur utilisation

Sur proposition de la ministre de l'Environnement Marie Christine Marghem, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi et un projet d'arrêté royal relatifs à l'accès aux ressources génétiques et au partage des avantages découlant de leur utilisation.

L'avant-projet de loi détermine les conditions d'utilisation des ressources génétiques fédérales et à assurer un partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Il désigne également l'autorité compétente pour l'inscription et la vérification des collections des établissements de recherche fédéraux au registre des collections. Les ressources génétiques fédérales sont constituées des ressources génétiques des établissements de recherche fédéraux et de celles présentes dans les espaces marins sous juridiction belge.

Le projet d'arrêté royal a pour objectif de permettre la mise en application de cet avant-projet. Il modifie dès lors la loi organique du 27 décembre 1990 créant des fonds budgétaires. Le projet règle également l'obligation de notification de l'utilisation commerciale ou non commerciale des ressources génétiques fédérales.

Les projets sont transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Avant-projet de loi relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, et modifiant la loi organique du 27 décembre 1990 créant des fonds budgétaires

Projet d'arrêté royal portant exécution de la loi relative à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, et modifiant la loi organique du 27 décembre 1990 créant des fonds budgétaires et modifiant la loi organique du 27 décembre 1990 créant des fonds budgétaires

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de
l'Environnement et du Développement durable

Avenue de la Toison d'Or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 790 57 11

<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke

Porte-parole

+32 475 44 34 26

bernard.vanhecke@marghem.fed.be

18 oct 2019 -17:13

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2019

Marché public pour la Défense : appui médical lors du déploiement militaire au Sahel ou en Afrique centrale

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution du marché public relatif à la location d'une *Emergency Response Capability* pour l'appui médical lors du déploiement militaire belge au Sahel ou en Afrique centrale.

Il s'agit d'un marché public de services pluriannuel (2020-2023), passé via une procédure négociée sans publicité. Le marché concerne la location d'une *Emergency Response Capability (Primary Health Care, Damage Control Resuscitation, Damage Control Surgery)* pour l'appui médical lors du déploiement militaire belge au Sahel ou en Afrique centrale (initialement au Niger, en 2020).

Dans le cadre de l'opération New Nero (ONN), la Défense prévoit de déployer une *Mobile Education and Training Team (METT)* à Maradi au Niger à partir de septembre 2019. Cette mission devrait se poursuivre en 2020 et éventuellement après. Le déploiement militaire au Niger ou à un autre endroit dans le Sahel ou en Afrique centrale doit être appuyé qualitativement médicalement. L'appel temporaire à un prestataire de service médical externe civil pour l'*Emergency Response Capability* est la seule solution pour parcourir la chaîne médicale dans son ensemble pour ce déploiement militaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://diplomatie.belgium.be>

18 oct 2019 -17:13

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2019

SPF Finances : contrat de collaboration pour la location d'un espace de datacenter pour 2019

Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a pris acte de la poursuite du marché pour la location d'un espace de datacenter, pour 2019, avec l'asbl e-gov.

Le SPF Finances a l'intention de poursuivre l'utilisation actuelle du datacenter Disaster Recovery Site (DRS) et de le rationaliser. Le contrat actuel a pris fin le 31 décembre 2018. Le nouveau contrat est censé débuter le 1er janvier 2019. Le SPF Finances continuera dès lors à utiliser cette infrastructure par le biais d'un contrat d'une durée d'un an.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Tom Meulenbergs
Porte-parole
+32 473 73 33 12
tom.meulenbergs@decroo.fed.be

18 oct 2019 -17:13

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2019

Monitoring fédéral du risque de dépassement des crédits de personnel

Sur proposition de la ministre du Budget Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a pris acte des rapports de monitoring du risque de dépassement des crédits de personnel, sur base du mois de mai 2019.

Il s'agit des résultats suivants :

- enveloppes de dépenses primaires des SPF et SPP
- organismes d'intérêt public et autres services à dotation
- institutions publiques de sécurité sociale
- Police fédérale
- Défense

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Sophie Wilmès, ministre du Budget et
de la Fonction publique, chargée de la Loterie nationale et de
la Politique scientifique
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
<http://www.wilmes.belgium.be>

18 oct 2019 -17:13

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2019

Prolongation et consolidation de l'assistance militaire au Niger en 2020

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation et la consolidation de la mission d'assistance militaire au Niger en 2020.

Cette mission sera exécutée par une présence permanente d'une quinzaine de militaires à Niamey et une quarantaine à Maradi, ainsi que des renforts spécifiques durant différentes périodes de l'année allant jusqu'à une présence maximale d'environ 80 militaires.

Le soutien continu aux forces armées nigériennes s'inscrit dans une approche nationale et multilatérale large. La mission nationale de l'assistance militaire est planifiée à travers un plan de campagne et des messages clés spécifiques, développés pour l'opération. La prolongation et l'extension de la coopération belge mèneront à ce que les troupes de sécurité nigériennes soient mieux armées pour contrer les menaces internes et externes provenant des *Violent Extremist Organizations* (VEO's). La prolongation de la présence belge permettra à la Défense d'élargir son réseau et d'avoir une meilleure connaissance interdépartementale de la situation dans le Sahel et au Niger.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://diplomatie.belgium.be>

18 oct 2019 -17:13

Appartient à [Conseil des ministres du 18 octobre 2019](#)

Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 21 décembre 2018 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.

Il s'agit de :

- SPF Chancellerie du Premier Ministre :
 - marché public relatif à l'acquisition de support *Microsoft Enterprise services* dans le cadre du projet IPolice (provision TERRO)
 - octroi d'un subside au Comité olympique et interfédéral belge (COIB) pour 2019
- Finances : quatre dossiers (fourniture de papier spécial pour la confection de vignettes fiscales - fourniture d'un viscosimètre et de chromatographes en phase gazeuse pour le laboratoire de l'Administration générale des douanes et accises - fourniture d'enveloppes à fenêtre pour remplissage automatique et d'enveloppes administratives - soutien du SPF Finances au niveau du *workforcemanagement*)
- Affaires étrangères : quinze dossiers de subvention
- Sécurité et Intérieur :
 - marché relatif à l'acquisition de devices mobiles dans le cadre du projet FOCUS
 - marché relatif à l'extension du contrat d'entretien d'ITNova
 - dotation à la zone de secours 1 de la province de Flandre occidentale pour 2019 (de mai à octobre inclus)
- Santé publique : demande d'approbation de l'augmentation de l'état estimatif de Medex pour le SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement
- Budget : commande des services de consultance dans le cadre de la deuxième phase du déploiement de Fedcom au SPF Justice, dédiée aux établissements pénitentiaires et à l'Ordre judiciaire
- Politique scientifique : contribution de la Belgique à l'infrastructure de recherche "European Marine Biological Resource Center" (EMBRC) pour 2019
- PME : lancement d'un marché public concernant une étude juridique et économique sur les professions intellectuelles

- Agenda numérique : cinq dossiers pour la Direction générale Transformation digitale du SPF BOSA (entretien des extensions, adaptations et corrections de la plateforme FSB - Junior Architect et Projectmanager Invoicing Rollout, ECOSYSTEM - CR_2019-026 - *Study for generalization of D3SP* - dossier concernant l'identité pour Belgian Mobile ID NV/SA pour les authentifications réalisées en 2018 avec la clé numérique itsme® via le FAS)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse du Premier ministre Charles Michel
rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<http://www.premier.belgium.be>

18 oct 2019 -17:13

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2019

Marchés publics pour la Défense

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur deux dossiers de marchés publics pour la Défense.

Il s'agit du lancement des procédures suivantes :

- un marché public relatif à la maintenance, pendant toute la durée de vie du matériel, des *Sniper Advanced Targeting Pods* utilisés sur le F-16
- un marché public pour le leasing de *Satellite Airtime* et de matériel de communication satellitaire dans le cadre de de "l'EU SATCOM Market" de l'*European Defense Agency* (EDA) afin de garantir les communications stratégiques entre le pays et les unités sur le théâtre d'opération

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<https://diplomatie.belgium.be>

18 oct 2019 -17:13

Appartient à [Conseil des ministres du 18 octobre 2019](#)

Brexit : dispositions fiscales transitoires

Sur proposition du ministre des Finances Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi introduisant diverses dispositions fiscales transitoires en ce qui concerne le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

L'avant-projet ajoute de nouvelles dispositions transitoires dans le Code des impôts sur les revenus 1992 :

- une période transitoire pour certains avantages liés aux contrats d'assurance (pension complémentaire, épargnes à long terme, épargnes pension). Cette période s'étend sur la durée initiale des contrats qui sont conclus en date du, ou avant la date du, 31 décembre 2019. Les contribuables concernés pourront encore de la sorte continuer à bénéficier des avantages fiscaux belges liés à ce type de produit
- une période transitoire en faveur des conventions de partenariat conclues avec les universités et qui donne droit à l'entreprise qui a conclu une telle convention à une dispense de versement du précompte professionnel sur les rémunérations dues aux chercheurs qui sont affectés à des projets ou programmes de recherche ou de développement en exécution d'une telle convention
- une disposition transitoire pour les plus-values réalisées jusqu'au 31 décembre 2019 relatives aux sociétés d'investissement privé situés au Royaume-Uni
- une courte période transitoire jusqu'au 31 décembre 2019 de sorte que seules les opérations et apports dans lesquels une société britannique est concernée et qui seraient publiés après le 31 décembre 2019 dans les annexes au Moniteur belge ne se produiront plus dans la neutralité fiscale
- une période transitoire de cinq ans pour les dividendes distribués par les sicafi et les sociétés immobilières réglementées (SIR) dont le portefeuille d'actifs est constitué d'au moins 60 % de biens immobiliers qui sont affectés ou destinés exclusivement ou principalement à des unités de soins ou de logement adaptés à des soins de santé

L'avant-projet ajoute également des dispositions transitoires dans la loi-programme du 2 août 2002 en ce qui concerne la "taxe tonnage" et modifie la loi du 3 avril 2019 relative au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Vice-Premier ministre et ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, et
ministre de la Coopération au développement
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 00
<https://www.decroo.belgium.be>

Tom Meulenbergs
Porte-parole
+32 473 73 33 12
tom.meulenbergs@decroo.fed.be